**CONSEIL MUNICIPAL DU 12 FEVRIER 2015**

**Création d'un service "Autorisation du Droit des Sols" au sein de la Communauté de communes: refus d’adhésion de la commune de PONTS**

Après avoir étudié la proposition de la Communauté de communes qui demandait à la commune de se positionner sur l'adhésion ou non à leur nouveau service "instruction des autorisations droit des sols", le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide de ne pas recourir à ce nouveau service.

**Création d'un service "Autorisation du Droit des Sols" au sein du Syndicat Mixte du PAys de la Baie du Mont-Saint-Michel: adhésion de la commune de PONTS**

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le rapport de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

**CONFIE** l’instruction des demandes d’autorisation relevant du droit des sols sur le territoire de la Commune au service « Autorisation du Droit des Sols » du Syndicat Mixte du Pays de la Baie du Mont-Saint-Michel à compter du 1er juillet 2015,

**APPROUVE** les termes de la convention ayant pour objet de définir les modalités selon lesquelles le service « Autorisation du Droit des Sols » du Syndicat Mixte du Pays de la Baie du Mont-Saint-Michel assurera l’instruction des dossiers,

**DECIDE** de participer aux réunions qui permettront la finalisation commune de la rédaction de la convention en fonction des attentes des communes,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre les mesures nécessaires à l’exécution de la présente délibération et à signer toutes les pièces se rapportant à cette affaire.

**CHARGE** Monsieur le Maire d’informer le Président du Syndicat Mixte du Pays de la Baie du Mont-Saint-Michel de cette décision.

**Contrat de mission SPS pour les travaux d'éclairage public et de réfection de voirie:**

Après avoir analysé les différents devis auprès de différents coordonnateurs SPS, le Conseil Municipala décidé, à l'unanimité des membres présents de choisir l'offre la moins-disante, à savoir l'entreprise Coordination de la Baie - 9 route du Rivage - 50300 VAINS pour un montant TTC de 960€.

**Achat d'un tracteur-tondeuse:**

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité et après en avoir délibéré de choisir l'offre de l'entreprise LEROY avec son tracteur-tondeuse de marque HONDA pour un montant HT de 4165.83€, soit 4999.00€ TTC.

**Achat de sèche-mains pour les salles communales:**

Madame Guesdon propose l'achat de trois sèche-mains pour pallier à la consommation excessive de papier dans les sanitaires. Le devis s'élève à 1674.17€ HT, soir un montant total de 2009.00€ TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte ce devis.

**Achat d'une tronçonneuse thermique :**

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité et après en avoir délibéré de faire l'acquisition d'une tronçonneuse thermique au prix de 495.00€ HT.

**Achat d'une Visseuse:**

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité et après en avoir délibéré de faire l'acquisition d'une perceuse-visseuse de marque MAKITA d'un montant total de 563.21€ TTC (469.34€ HT).

**Achat d'un taille-haie:**

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité et après en avoir délibéré de faire l'acquisition d'un taille-haie de marque STILH d'un montant total de 714.00€ TTC (595.00€ HT).

**Adhésion 2015 à la Fourrière:**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide de renouveler son adhésion aux services de fourrière et autorise monsieur le maire à signer la convention s'y rapportant. Le montant total de cette adhésion pour l'année 2015 s'élève à 285.29€ (0.47€ par habitant)